



Bruxelles, le 3 juin 2020

À LA UNE

Prix de l'ARLEM 2021 - L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée

Après la réussite des deux premières éditions, l'ARLEM lance sa troisième édition du prix pour *l'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée*, avec un nouveau calendrier.

Les inscriptions sont ouvertes du 15 juin au 31 août 2020.

Les jeunes entrepreneurs des pays partenaires du Sud de la Méditerranée peuvent s'inscrire [ici](#).

L'ARLEM entend ainsi stimuler les entreprises locales, soutenir les jeunes entrepreneurs et encourager la collaboration entre les pouvoirs publics locaux et le secteur privé. Le lauréat, ainsi que l'autorité locale/régionale qui l'a soutenu, seront annoncés lors de la prochaine session plénière de l'ARLEM au début de 2021.

La situation économique difficile créée par la pandémie de COVI-19 et les mesures destinées à contenir cette pandémie mettent en lumière les limites de la mondialisation et l'importance cruciale de l'économie locale. Plus que jamais, les jeunes entrepreneurs locaux ont besoin d'aide pour développer leurs entreprises en tenant compte des besoins des communautés locales. Une attention particulière sera accordée à l'adaptation et à la transformation du processus de production et des autres activités mises en place pour faire face à la crise sanitaire et à ses conséquences.

L'édition 2021 du prix de l'ARLEM est ouverte à tous les jeunes entrepreneur(e)s de moins de 36 ans qui bénéficient du soutien de leur collectivité régionale ou locale. Ils doivent avoir géré leur entreprise depuis plus de trois ans et l'entreprise doit être enregistrée depuis plus de 3 ans. Le siège social de l'entreprise et ses principales activités économiques doivent être situés dans l'un des pays partenaires méditerranéens de l'UE¹.

De plus amples informations sur la nouvelle édition du prix sont disponibles [ici](#).

¹ Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Monaco, Monténégro, Maroc, Palestine, Tunisie et Turquie

Lauréats de l'ARLEM

2020



L'entreprise algérienne **Rima Dates** est la gagnante du Prix de l'ARLEM 2020 - L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée. L'entreprise a été créée en 2014 par **Leila Rima Boussada** et son frère **Hammou Boussada** de Ghardaia, Algérie. Ils se dirigent vers les variétés de dattes de moindre qualité pour produire de nouveaux produits tels que le sirop ou le vinaigre de datte, les dattes farcies aux fruits à coque ou enrobées de chocolat.

Comme bon nombre d'entreprises, Rima Dattes est lourdement touchée par la pandémie de COVID-19, étant donné que l'Algérie est en confinement. Le Prix de l'ARLEM lui a permis de bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du programme THE NEXT SOCIETY, lancé par ANIMA Investment Network avec le soutien financier de la Commission européenne. Le programme vise à mobiliser, à promouvoir et à renforcer les écosystèmes d'innovation et le développement économique dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Certains aspects pratiques de la manière de surmonter la crise feront aussi partie du programme.

Rima Dates opère dans une zone d'oasis en Algérie. L'entreprise est porteuse d'un dynamisme économique et de nouvelles possibilités de revenus pour la population locale. Elle sensibilise également aux bonnes pratiques en produisant du compost des restes, ainsi que la production est zéro déchets.

L'Algérie est l'un des plus grands producteurs de dattes, avec plus de 500 millions de tonnes par an. Pourtant, seule la variété Deglet Nour est largement commercialisée (35 % de la production totale).

Vous trouverez [ici](#) de plus amples informations sur les autres candidats présélectionnés pour le prix de l'ARLEM 2020.

2019



Le premier lauréat du prix de l'ARLEM en 2019, l'entreprise de mode et textile Zimni Jdeed basée à Tripoli, a temporairement transformé sa production afin de contribuer à faire face à la crise de COVID-19 en Libye. Elle a commencé à fabriquer une ligne de vêtements de protection pour les travailleurs médicaux.

11^e session plénière de l'ARLEM

Barcelone, les 22 et 23 janvier 2020



La session plénière de l'ARLEM en 2020, marquant le 10^e anniversaire de l'Assemblée, a eu lieu à l'invitation d'Ada Colau, maire de Barcelone (Espagne), les 22 et 23 janvier 2020 au Palais de Pedralbes à Barcelone, là où s'est tenue la première session plénière de l'ARLEM en janvier 2010.

Le développement économique durable, l'action pour le climat en Méditerranée et l'émancipation des femmes sont les principales priorités des activités de l'ARLEM durant le mandat en cours 2020-2022. Ces priorités devront être renforcées afin de tenir compte des besoins de nos communautés respectives, notamment en termes de reprise économique, à la suite de la pandémie de COVID-19.

Lizzy Delaricha, maire de Ganei Tikval (Israël), a été nommée rapporteure du prochain rapport de l'ARLEM sur la numérisation des petites et moyennes entreprises. Agnès Rampal, membre du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (France), a été nommée rapporteure sur l'agriculture et la sécurité alimentaire face au changement climatique, qu'elle considère comme une contribution essentielle au pacte vert pour la Méditerranée. Les deux rapporteures ont commencé à travailler sur leurs rapports et deux études sont en cours pour obtenir des contributions du monde universitaire. Les membres de l'ARLEM peuvent apporter leur contribution en répondant aux questions qu'ils recevront prochainement par l'intermédiaire du secrétariat.

Lors de la session plénière de Barcelone, l'ARLEM a adopté son rapport sur *l'économie bleue pour les collectivités locales en Méditerranée*. Le principal message du rapporteur, M. Vincenzo Bianco, membre du conseil municipal de Catane (Italie), et président de l'Association nationale des communes italiennes, était le suivant:

«La mer est un témoin vivant du mauvais état de notre environnement. Pas moins de 30 000 bouteilles finissent chaque minute dans la Méditerranée. Une transition durable est urgente et indispensable et l'économie bleue est une occasion d'y parvenir.»

L'Assemblée a également adopté le rapport sur *l'intégration euro-méditerranéenne: le rôle des collectivités régionales et locales* par M. Jihad Khair, maire de Beit Sahour (Palestine), qui a déclaré:

«Les collectivités locales et régionales ont démontré qu'elles jouent un rôle central dans le renforcement de l'intégration régionale en Méditerranée et nous devons poursuivre nos efforts dans la même direction. Ensemble, nous pouvons aller plus loin.»

De plus amples informations sur la session plénière et les documents connexes sont disponibles [ici](#).

Plateforme d'échange COVID-19 et site web sur les pays partenaires

Le Comité européen des régions a créé une [plateforme d'échange COVID-19](#) en tant que plateforme dédiée au partage d'information. Le Comité est en contact fréquent sur le COVID-19 avec des partenaires des pays candidats et des candidats potentiels à l'élargissement de l'UE, les pays du partenariat oriental, les pays partenaires méditerranéens et au-delà. À l'échelle mondiale, les dirigeants régionaux et locaux sont en première ligne de la lutte contre la pandémie. La page web [COVID-19 dans certains pays partenaires](#) a été créée pour présenter des mesures visant à lutter contre le COVID-19 et d'autres informations connexes provenant de pays partenaires sélectionnés, sur la base des informations fournies par les partenaires du CdR.

Les membres de l'ARLEM sont invités à prendre contact avec le secrétariat (arlem-secretariat@cor.europa.eu) s'ils souhaitent partager leurs expériences ou les bonnes pratiques dans leurs villes ou régions.

Réponse de l'UE à la pandémie de coronavirus dans les pays du voisinage méridional

Dans le cadre de sa réponse globale à l'épidémie du coronavirus, la Commission européenne soutient ses partenaires du voisinage méridional. Elle adapte ses programmes d'assistance en cours et réoriente sa programmation pour 2020 afin de mobiliser l'aide d'urgence. Sur la base des besoins exprimés par les pays partenaires, cette aide de l'UE a été réorientée pour se concentrer spécifiquement sur les secteurs de la santé, économique et social.

L'UE a réuni 2,1 milliards d'euros pour le voisinage sud.

En outre, le paquet global comprend 1.42 milliard d'euros supplémentaires de garanties pour l'Afrique et les pays du voisinage méridional du Fonds européen pour le développement durable (FEDD).

De plus amples informations sont disponibles [ici](#) et [ici](#).

Un Monde, Notre Monde Campagne #solidaction du Centre Nord-Sud



Ayant pour mission la diffusion au-delà du continent européen des valeurs universelles défendues par le Conseil de l'Europe - les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, le [Centre Nord-Sud](#), un "accord partiel élargi du Conseil de l'Europe", travaille avec les décideurs politiques et la société civile, ciblant en particulier les jeunes et les femmes, afin de promouvoir le dialogue interculturel et les valeurs et compétences de la citoyenneté mondiale.

Préoccupé par les conséquences de la pandémie de COVID-19 pour les populations les plus vulnérables, le Centre Nord-Sud a lancé en avril la campagne [Un Monde, Notre Monde Campagne # Solidaction](#). Dans un premier temps, la campagne met en lumière et encourage les bonnes pratiques, ainsi que des exemples et des gestes concrets de solidarité du monde entier. Par la suite, en utilisant une approche ascendante, la campagne mènera à une réflexion multipartite sur les solutions possibles pour surmonter les conséquences négatives d'une mondialisation à exclusions multiples et aller vers un système de gouvernance mondiale durable pour tous.

Série LOCAL2030 SPOTLIGHT STORIES - une initiative des Nations unies

Local2030, l'initiative du bureau exécutif du Secrétaire général des Nations unies sur la localisation des ODD, a récemment lancé la série [LOCAL2030 SPOTLIGHT STORIES](#). Il aide les partenaires à collaborer et à partager les connaissances et l'expertise pour réagir et se remettre de la pandémie de COVID-19.

Cette série vise à faciliter l'échange d'expériences entre les parties prenantes impliquées dans la réponse locale à la crise du COVID-19 par l'intermédiaire de courtes vidéos. Les partenaires du monde entier sont invités à enregistrer et à partager des vidéos de deux minutes qui mettent en évidence leurs points de vue sur les principaux défis et solutions innovantes mises au point au niveau local pour lutter contre l'épidémie. Les partenaires intéressés peuvent partager leurs vidéos en utilisant le menu déroulant [Local2030 dropbox](#) ou via Twitter à l'aide de **# Local2030 # SpothSeries**. Les vidéos seront diffusées dans les médias Local2030 et alimenteront le débat mondial sur la COVID-19.

Chaque semaine un sujet brûlant sera abordé. Au cours de la première semaine du mois de mai, le débat s'est centré sur le **logement et les abris**, suivie d'une deuxième série pour discuter des défis et des solutions concernant la **prestation de services urbains de base**.

Pour toute question, veuillez contacter martino.miraglia@un.org.

Initiative de Nicosie

Lancée lors de la session plénière de l'ARLEM à Nicosie (Chypre) en janvier 2016, l'initiative de Nicosie est un projet du Comité européen des régions visant à renforcer les capacités des autorités locales en Libye.



Du 27 janvier au 3 février 2020, un atelier de formation continue destiné aux municipalités et aux universités libyennes a été organisé à Tunis par CIEDEL Lyon et CCI Trento, avec le soutien de VNG International et le financement de la délégation de l'UE en Libye. L'atelier a rassemblé des représentants de neuf municipalités libyennes et s'est concentré sur l'évaluation du projet pilote de mise en œuvre de modules d'apprentissage continu dans les universités libyennes sur la pertinence de l'approche territoriale du développement local dans le contexte libyen et sur la finalisation d'un programme complet pour les administrateurs locaux des administrations municipales libyennes.

Le 3 février 2020, une réunion de coordination de l'initiative de Nicosie au sein de la délégation de l'UE en Libye à Tunis, présidée par l'ambassadeur de l'UE Alan Bugeja, a réuni les points focaux des municipalités libyennes avec des représentants des principales organisations chargées de la mise en œuvre afin de discuter des prochaines étapes et des priorités de l'initiative de Nicosie. Au cours de cette réunion, la délégation de l'UE a réitéré son soutien à l'initiative de Nicosie dans le cadre d'un nouveau programme, dont le lancement devrait commencer en 2020.

RÉSERVEZ CETTE DATE: Les membres de l'ARLEM seront invités à la 6^e réunion de la commission du développement territorial durable de l'ARLEM le 29 octobre 2020 à Bruxelles.